

Le sénateur Frith: Remarquez bien que quand je dis «Arrêtons la comédie» et «Tenons des audiences globales», le sénateur Lynch-Staunton dit «Bravo!»

Le sénateur Lynch-Staunton: Le plus vite sera le mieux.

Le sénateur Frith: Et que les témoins soient traités, pour reprendre les termes du gouvernement, de façon «équitable et sensible». Autrement dit, abordons les audiences dans un esprit ouvert, soyons prêts à répondre aux préoccupations des témoins et non à nous préoccuper seulement de l'échéancier du gouvernement.

Honorables sénateurs, pour conclure, j'aimerais lire une lettre que m'a adressée Marcelle Dolment, du Réseau d'action et d'information pour les femmes.

[Français]

... Marcelle Dolment, du Réseau d'action et d'information pour les femmes.

Monsieur:

Nous aimerions nous faire entendre lors de la discussion devant le Sénat du projet de loi C-80 sur la prestation fiscale pour enfants qui doit remplacer les allocations familiales universelles.

Nous avons présenté un mémoire cet été en plein mois de juillet alors que presque tout le monde est parti en vacances et que les femmes n'ont que très peu de disponibilité pour étudier un projet de loi de cette importance à cause de leur responsabilités familiales et du peu de temps qu'il y avait pour préparer un mémoire. Nous avons dû aller au plus pressé pour qu'il soit rendu...

[Traduction]

Le sénateur Barootes: Voudriez-vous bien nous dire où ce mémoire a été présenté en juillet alors que, nous avez-vous dit, le comité ne siégeait pas?

Le sénateur Frith: Ce n'est pas ce qu'ils ont dit. Ils ont dit:

[Français]

Nous avons présenté un mémoire...

[Traduction]

Je peux certainement expliquer cela. Comme pour l'autre mémoire auquel j'ai fait allusion, il l'ont présenté sous la forme d'un mémoire écrit et non come ils l'auraient souhaité. Une question très appropriée.

[Français]

Nous avons dû aller au plus pressé pour qu'il soit rendu dans les temps limités en sacrifiant bien des points de vue et des nuances qu'il aurait été important d'apporter dans notre argumentation. Nous sommes étonnées d'une telle procédure qui est loi d'être démocratique.

Nous espérons qu'en tant que leader de l'Opposition vous pourrez faire valoir ces raisons devant le comité afin que nous puissions nous présenter à Ottawa avant l'adoption définitive de ce projet de loi si lourd de conséquences pour les femmes et les enfants surtout celles qui vivent dans des familles à problèmes.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'accepter l'expression de nos meilleurs sentiments.

[Traduction]

Honorables sénateurs, prenons ce qu'elle a dit à cœur et faisons notre travail correctement. Il se pourrait que ce soit là l'un des derniers chapitres des travaux effectués par le Sénat dans sa forme actuelle, mais ensemble—membres du gouvernement et membres de l'opposition—montrons que quand nous parlons d'un Sénat équitable et sensible, nous le pensons réellement.

Des voix: Bravo!

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement):

Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention, à ce stade, de me lancer dans un débat sur le fond de ce projet de loi. Son auteur, le sénateur Spivak, l'a fait de façon très compétente. Toutefois, je dirai seulement, entre parenthèses, que nous avons lieu de penser que cette mesure est l'appui général des Canadiens précisément parce qu'elle vise les personnes dans le besoin. Je veux dire un mot au sujet du processus, étant donné que la question du processus à la Chambre des communes a occupé une telle place dans le discours du chef de l'opposition.

Honorables sénateurs, nous en sommes à la deuxième lecture du projet de loi C-80. C'est, j'en conviens, une mesure législative importante. Le Sénat n'a pas un programme très chargé pour l'instant. Il n'est saisi que d'une autre mesure importante d'initiative gouvernementale, le projet de loi C-55, qui sera examiné demain à l'étape du rapport en vue de la troisième lecture.

Par conséquent, nous aurons amplement le temps pour le débat de deuxième lecture sur le projet de loi C-80 et l'honorable sénateur peut avoir l'assurance que le gouvernement n'a pas du tout l'intention d'imposer la clôture pour restreindre ce débat. Nous pouvons siéger le soir et vendredi matin de cette semaine et toute la semaine prochaine. Nous aurons amplement le temps d'écouter tous les sénateurs, libéraux et conservateurs, qui veulent intervenir dans le débat de deuxième lecture sur le projet de loi C-80. Le chef de l'opposition peut être rassuré. Tous ceux qui veulent la parole l'auront, nous avons amplement le temps.

En supposant que le projet de loi soit renvoyé à un comité, ce sera le Comité des affaires sociales présidé par votre ami, le sénateur Kinsella du Nouveau-Brunswick.

Je présume qu'après l'examen des projets de loi C-55 et C-80, le Sénat ajournera ses travaux et le comité commencera l'étude du projet de loi C-80. Les membres du comité n'auront pas à assister à des séances du Sénat qui pourraient les détourner de leur travail. Ils pourront siéger le matin, le midi et le soir, aussi longtemps qu'il le faudra, pour examiner à fond ce projet de loi.

Le sénateur Frith: Et tenant compte de la disponibilité des témoins qui ne pourront peut-être pas se relayer 24 heures par jour.

Le sénateur Murray: Bien sûr, mais un témoin qui ne peut pas se présenter le matin peut le faire l'après-midi ou peut-être le soir. Je ne doute pas que l'honorable sénateur, qui n'a pas son pareil en matière de courtoisie, voudra, secondé par ses collègues libéraux et conservateurs, entendre l'échantillon le plus large possible de témoins. Nous pourrons le faire. Si le comité présente un rapport, nous pourrons l'étudier à l'étape de la troisième lecture.